Image not found or type unknown

Abandon de domicile quel sont mes droits

Par **efczj**, le **15/01/2016** à **19:15**

bonjour mon mari a quitter le domicile conjugal avec deux de ces fils,depuis un mois.il est domicilier actuelement chez notre fils ainé .je souhaiterais savoir comment proceder pour prouver qu'il n'habite plus chez nous a fin de pouvoir demarcher ,la caf et autres administration.merci beaucoup

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés